

Projet du Préventorium de Biez : Les relations entre groupes d'habitations

Dossier complet [à cette adresse.](#)

Légende

- Zone 1 : village de Biez (vert)
- Zone 2 : lotissement de la rue des Sapins (bleu)
- Zone 3 : lotissement Moury Promo (jaune)
- Zone 4 a : home (rouge)
- Zone 4 b : résidence service Moury Promo (rouge)
- Zone 4 c : appartements Moury Promo (rouge)



Situation actuelle

Il existe trois zones ou pôles :

- Zone 1 : village de Biez et ses extensions
- Zone 2 : lotissement de l'avenue des Sapins
- Zone 4 a : home

Historiquement, par la vocation première du site, la zone 4a n'a jamais été réellement tournée vers le village, même si les enfants du village ont souvent appris à nager dans la piscine du centre. La transformation en home pour personnes âgées n'a pas favorisé ce rapprochement. Il serait peut-être souhaitable d'initier des relations citoyennes à ce niveau. Les liens entre les zones 1 et 2 se créent peu à peu et nécessitent du temps, mais il est amusant de constater que des rencontres se créent à cause de ce projet controversé.

Situation à venir

Il est prévu la création de trois nouvelles zones :

- Zone 3 : lotissement Moury Promo (jaune)
- Zone 4 b : résidence service Moury Promo (rouge)

Zone 4 c : appartements Moury Promo (rouge)

S'il y a un lien logique entre les zones 4 a et 4 b, ce n'est pas le cas avec les autres

La zone 3 est une enclave entre le village et le domaine du préventorium. Il ne nourrit de liens physiques ni avec l'un, ni avec l'autre. Sa sortie unique est clairement orientée vers l'extérieure du village. Il s'agit donc d'une pièce rapportée dont l'intégration sociale avec l'existant posera problème. Cela contrevient grandement avec l'esprit de ruralité qui semble être défendu dans la commune de Grez-Doiceau pour les villages. L'implantation en fond d'impasse renforce ce caractère d'enclave.

Les remarques émises ci-dessus sont également valables pour le zone 4 c. S'il existe deux sorties pour ce zone, il est clair que c'est celle à l'opposé du village qui sera utilisée. Si, en matière de trafic automobile, cela est peut-être bénéfique, il n'en est pas de même en matière « relationnelle ».

Ces nouvelles zones, y compris la 4 b, n'ont donc aucun lien entre eux, n'en nouent objectivement, par la configuration, aucun avec les zones 1 et 2.

En conclusion : Parc sécurisé et ghetto...

Sans tenir compte des autres aspects du dossier, y compris du type de bâtiments, la simple étude des flux sociaux montre que l'implantation des différentes zones ne favorisera pas une intégration, même minimale, des nouvelles populations. Notre sentiment est d'autant plus renforcé quand on lit la description du projet au point 2.4.1 qui semble privilégier la dimension de parc sécurisé. **Un phénomène de ghettoïsation n'est donc pas à exclure et serait totalement contraire à une volonté de conserver l'esprit de ruralité commun à nos villages.**

[L'Observatoire indépendant de l'environnement en Brabant wallon](#)

Trop de Bruit en Brabant wallon ASBL

www.tropdebruit.be dossier complet sur www.citoyen-grez-doiceau.be